



HAUTE ÉCOLE DE LA VILLE DE LIÈGE

CATEGORIE PEDAGOGIQUE

Contrat de formation année académique 2011-2012

Ateliers de formation professionnelle

Volume horaire : 150h	Code cours : B271
Crédits ECTS : 9	Période : quad. I / II
	Département : primaire
	Année d'études : deuxième

Prérequis :

Compétence(s) prioritaire(s):

Concevoir des dispositifs d'enseignement, les tester, les évaluer, les réguler.

Porter un regard réflexif sur sa pratique et organiser sa formation continuée.

Ressources :

→ Savoir-faire :

- réguler théorie et pratique dans un rapport de fonctionnalité réciproque
- analyser et structurer des séquences didactiques;
- rédiger des activités didactiques sur le plan des matières et des méthodes compte tenu des prérequis, des « Socles de compétences » et des programmes en y intégrant les principes des méthodes actives ;
- planifier des contenus: construire des séquences d'apprentissage en fonction du développement de l'enfant et de la continuité du cursus scolaire;
- mettre en relation des schémas méthodologiques et les valeurs sous-jacentes développées dans les activités;
- construire progressivement une identité professionnelle en adéquation avec le cursus (développer des contenus touchant à la planification, la conception, la gestion et l'évaluation des situations d'apprentissages à développer en stages);
- préparer et exploiter les stages;

→ Savoir-être :

faire preuve de rigueur, d'esprit critique, d'ouverture d'esprit.

Méthodes d'enseignement et tâches d'apprentissage :

Individuellement, en groupes et / ou collectivement :

- Approche active par des recherches, des moments d'analyse et de synthèse ;
- Analyse réflexive de pratiques, de documents écrits, audio-visuels,... ;
- Invitation, rencontre de personnes ressources ;
- Observations de pratiques sur le terrain ;
- ...

Aide à la réussite

Accompagnement individualisé à la demande de l'étudiant ou à l'initiative de l'enseignant.

Evaluation

Si la présence de l'étudiant aux ateliers de formation professionnelle est inférieure à 80%, le conseil de classe pourra prendre la décision de lui refuser l'accès au stage et aux séances d'application.

La qualité de l'expression (orale et écrite) est prise en considération dans la note finale attribuée, à concurrence de 10%.

Matériel :

- Les documents et outils proposés sur le site: <http://www.jonfosse.be>;
- Les activités produites par les étudiants durant leurs stages ou lors des ateliers de formation professionnelle;
- Les « Socles de compétences » et le programme du C.E.C.P.

Bibliographie :

- Caron, J., (1994), *Quand revient septembre .. . (Guide de la gestion participative) Vol.1*, Montréal, La Chenelière.
- Caron, J., (1997), *Quand revient septembre .. . (Guide de la gestion participative) Vol.2*, Montréal, La Chenelière.
- Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces, (2002), *Programme d'études pour l'enseignement primaire*, Bruxelles, Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces.
- De Vecchi, G. (1992), *Aider les élèves à apprendre*, Paris, Hachette.
- Guillaume L., Manil, J.-F., (2006), *La rage de faire apprendre*, Paris, Jourdan.
- Meirieu, P. (1997), *Apprendre ... Oui, mais comment ?*, Paris, E.S.F.
- Ministère de la Communauté française (1998), *Socles de Compétences*, Bruxelles, Communauté française.
- Rey B., (1998), *Faire la classe à l'école élémentaire*, Paris, E.S.F.

Projets interdisciplinaires : /

Langue d'enseignement : français